

Copyright Board  
Canada



Commission du droit d'auteur  
Canada

[CB-CDA 2023-008]

## AVIS DE LA COMMISSION

**Dossier : Tarif 21 de la SOCAN – Installations récréatives exploitées par une municipalité, une école, un collège, une université, une société agricole ou autres organisations communautaires du même genre (2023-2025)**

Le 13 février 2023

La Commission est prête à conclure son processus d'audience écrite sur Tarif 21 de la SOCAN – Installations récréatives exploitées par une municipalité, une école, un collège, une université, une société agricole ou autres organisations communautaires du même genre pour les années 2023 à 2025.

Aux fins du calcul de la période de 12 mois visée à l'article 2a) du *Règlement prévoyant les délais concernant les affaires dont la Commission du droit d'auteur est saisie*, la Commission fixe la date du dépôt des observations écrites finales pour le **vendredi 3 mars 2023**.

Lara Taylor  
Secrétaire générale